



Le Fond d'aide aux Jeunes (FAJ)

..... En résumé

Jeunes de 18 à 25 ans révolus (ou de 15 à 18 ans s'ils sont inscrits dans un parcours de formation)

Etre domicilié en Mayenne

En situation de précarité et ne pouvant pas financer son projet d'insertion

Le Département de la Mayenne mobilise des moyens financiers pour favoriser l'insertion des jeunes qui connaissent des difficultés sociales et professionnelles.

[Contactez-nous](#)